

BasSens actualités

AVOÏE



CHS / Livettaz

Un projet d'envergure

Sommaire

Édito 3

Ça a eu lieu 4

Focus 8

Grands projets 9

Vie scolaire 15

Travaux 16

Vie de la commune 17

Tribunes 22

Agenda 24



Mairie de Bassens
297 Route de la Ferme
73000 BASSENS
Tél. : 04 79 70 47 17
Fax : 04 79 85 45 96
mairie@bassens-savoie.fr
www.bassens-savoie.fr
www.fermedebressieux.com

Directeur de publication
Alain Thieffinat

Rédaction
Service communication
Équipe municipale

Conception & réalisation
Service communication

©Photographies
Mairie de Bassens, COTS, CIS promotion,
Philippe Hamelin

*Imprimé en 2 800 exemplaires
avec des encres biodégradables
sur papier fabriqué avec des fibres
provenant de forêts gérées
durablement.*

Rendez-vous le 9 janvier !

L'équipe municipale vous invite
à la traditionnelle cérémonie des vœux.
L'occasion de mettre à l'honneur quelques
Bassinotes et Bassinots et de faire
le point sur les grandes orientations
et projets de la commune.

→ 18h30

à l'Espace Colombe



Informé : une obligation. S'informer : un devoir

Chacun peut constater aujourd'hui que l'information est devenue un élément essentiel de notre quotidien. Ainsi le succès des chaînes de TV consacrées à l'information a révolutionné notre comportement. Le citoyen se trouve, au gré des faits divers, au cœur de l'action. Dans la multitude d'informations diffusées, on retrouve quelquefois des fausses informations que bon nombre de gens, au moins dans un premier temps, finissent par considérer comme vraies : combien de fois avons-nous entendu : c'est vrai puisqu'ils l'ont dit à la télé !

Il en va de même pour la vie communale, et les informations qui la concernent ; chaque jour nous apporte son lot de rumeurs concernant des décisions qui auraient été prises, des nominations d'adjoints qui auraient été faites, des « tours » qui allaient être construites rue Georges Lamarque, c'est avec la même assurance que les auteurs de ces fausses informations prétendent « la main sur le cœur » tenir l'information d'une « personne bien placée ». A ces colporteurs de fausses informations je renvoie la célèbre maxime de Socrate : ce que je sais c'est que je ne sais rien ! Dans ce cas, il vaut peut-être mieux se taire.

Cependant il est souhaitable que la population puisse s'exprimer, particulièrement en cette période où de nombreux projets concernent BASSENS. La loi a d'ailleurs rendu obligatoire, sur les projets d'envergure, une concertation avec les citoyens. La volonté des élus est bien de permettre cette concertation pour que les citoyens puissent faire entendre leur voix concernant les projets qui vont impacter le futur de notre commune ; et principalement deux : le futur pôle scolaire et l'aménagement du secteur de la LIVETTAZ, partie ancienne du CHS.

Encore faut-il que personne ne rate les occasions qui seront proposées ; car le premier acte de la concertation c'est bien l'information. Ne manquons donc pas ces occasions de recevoir une information exacte, et de connaître le contenu des projets.

Les absents ont toujours tort.

En cette période de l'Avent, je vous souhaite, ainsi qu'à vos proches, une très belle fin d'année et un joyeux Noël.

Alain Thieffinat, Maire de Bassens

Restez informés !

Inscrivez-vous aux newsletters de la mairie et de la Ferme de Bressieux
bassens-savoie.fr – fermedebressieux.com



"La Fête des Asso"

► Samedi 10 septembre

Plus d'une vingtaine d'associations présentes tout au long de la journée. « L'ambiance était chaleureuse lors de ce temps fort grâce à la participation active des associations de la Commune. Chacun a fait preuve d'entraide pour que cet événement soit réussi. » commentait Richard Vouaux, conseiller municipal.



Marie Graftiaux fait le plein de médailles

► Juillet

La jeune nageuse bassinote a excellé lors des derniers Jeux Européens de Cracovie en remportant **8 médailles d'or et 6 médailles d'argent**.

Un superbe palmarès.
Un grand bravo à elle.



La Médiathèque vient dans votre quartier

► Du 6 juillet au 5 août

Du 6 juillet au 5 août l'équipe de la Médiathèque municipale s'est déplacée sur les Monts et à la Martinière.

70 participants, dont 50 enfants, ont profité des animations : kamishibai, lecture d'album, livre pop-up, atelier créatif... et d'un choix de documents adulte et jeunesse en libre accès. Bilan très positif pour cette première.
Rendez-vous l'été prochain !



Journées Européennes du Patrimoine : visite vivante de la Ferme de Bressieux par la Compagnie Naranjazul

► **Dimanche 18 septembre**

L'occasion pour les **450 visiteurs** de découvrir ou redécouvrir ce lieu d'exception à travers des tableaux vivants orchestrés par la **Compagnie Naranjazul**. Une première performance artistique était proposée la veille dans les bâtiments historiques du CHS.

Raccordement au réseau de chaleur de la gendarmerie

► **Mardi 20 septembre**

Les maires de Bassens et Chambéry, le Colonel Beaumont et la Société de Distribution de Chaleur de Chambéry, inauguraient le raccordement au réseau de chaleur de la gendarmerie nationale. **Bassens, au même titre que la Motte-Servolex et Cognin, devient à son tour acteur du développement du réseau de chaleur dans une démarche durable.** La Canopée (Nouvelle Plaine), le CHS et les bâtiments publics du Chef-lieu ont également été raccordés.





Culture

► **Tout au long du semestre**, la Ferme de Bressieux a accueilli : les expositions de **Christophe Mottet** et de **Mr Lemdi**, les **concerts de jeunes talents** et de l'**ensemble vocal Pas*sages**, les animations de la **Médiathèque municipale** et les conférences des « **soirées du mardi** » proposées par l'association Culture à la Ferme de Bressieux.



Randonnée des séniors

► **Mardi 11 octobre**

58 randonneurs ont participé aux deux parcours proposés par la municipalité et l'association Nature & Sentiers. En parallèle, une dizaine de personnes effectuait une activité sport adapté, animée par l'association Activ'athlon. Tous se sont retrouvés pour une pause gourmande et conviviale sur le parvis de la Mairie en présence du Maire et des élus.



Octobre rose

► **Samedi 22 octobre**

50 personnes se sont réunies lors des épreuves en duo (précision et marche) du Du-athlon des amazones. **De nombreux dons ont été récoltés au profit de l'association 4S (Sport Santé Solidarité Savoie) afin de soutenir la lutte et le dépistage des cancers.**

Merci à tous pour votre participation.



Exposition costumes de Savoie

► Du 29 octobre au 20 novembre

Une réussite totale pour cette exposition d'exception. Plus de 2500 personnes se sont déplacées tout au long du mois - sans compter les nombreux accueils de groupes (classes, associations...). Réunissant des spectateurs de tous horizons (de nombreux italiens ont fait le trajet pour l'occasion), cet événement rare et précieux a séduit tous les publics.



Ligue contre le cancer :
six bénévoles Bassinotes
impliquées depuis
plus de 30 ans

► Lundi 7 novembre

Raymonde Laurent, Huguette Dupenloux, Colette Viard-Cretat, Maria Breton, Christiane Nantois et Paola Biron, ont été **récompensées par un diplôme** en présence du Docteur Truong, président de la Ligue Savoyarde, de Josiane Cognard, secrétaire et responsable des bénévoles et de Martine Etellin, adjointe au maire de Bassens, vice-présidente du CCAS.



Commémoration

► Vendredi 11 novembre

La cérémonie fut l'occasion pour les dix élus du Conseil Municipal des Jeunes d'effectuer leur première mission. Entourés de Peppina Pienne, conseillère municipale déléguée à la jeunesse, et de Martine Lambert, adjointe aux seniors et à l'intergénérationnel, les volontaires ont lu plusieurs paragraphes du message de l'Union Fédérale des Associations d'Anciens Combattants.



Bassens actualités : le magazine municipal évolue

Remplaçant les lettres d'informations précédentes,
le premier numéro du Bassens actualités a été publié en juin 2014.

Conçu par l'équipe municipale, il est publié deux fois par an et distribué par les élus dans vos boîtes aux lettres. **Support clé de la communication auprès des administrés**, il se doit d'évoluer pour faire face aux difficultés actuelles des coûts d'impression et de son impact environnemental.

Pour s'inscrire dans une démarche économique et écologique, la commune propose de faire évoluer le Bassens Actualités en version totalement numérique. Des supports papier resteront à disposition à l'accueil de la Mairie et de la Médiathèque.

Le Bassens actualités, déjà disponible sur le site de la Commune, verrait sa lecture facilitée via une liseuse numérique.



Votre avis est important pour nous

► **Validez-vous cette démarche ou souhaitez-vous continuer à recevoir le « Bassens actualités » dans votre boîte aux lettres ?**

Pour vous exprimer, vous pouvez répondre au formulaire en ligne via l'article dédié sur la page d'accueil du site internet de la Mairie bassens-savoie.fr ou auprès de l'accueil de la Mairie avant le 31 mars prochain.

Merci d'avance pour votre participation !

Quartier**Nouvelle Plaine****CHS****Futur****pôle scolaire****Galion**

On fait le point !

De nombreux projets sont en cours à Bassens,
révélateurs du dynamisme et de l'attractivité de la commune.
Un développement que l'équipe municipale accompagne
pour préserver votre qualité de vie.



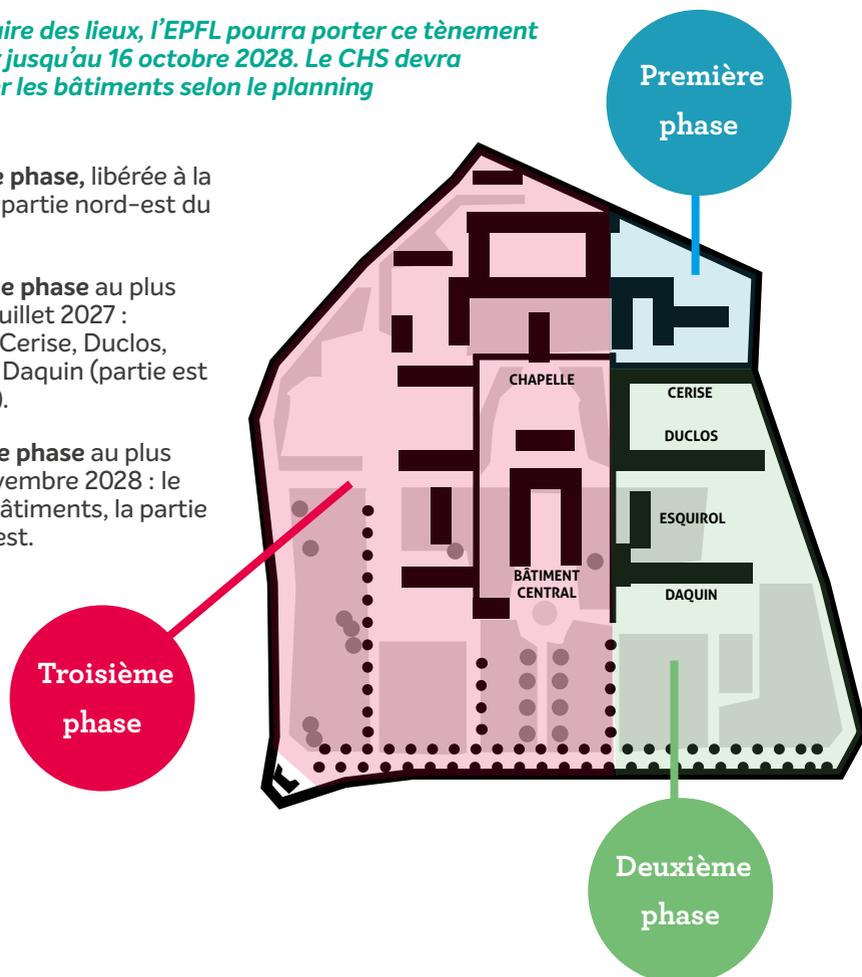
CHS / Livettaz : **un projet d'envergure**

Le conseil de surveillance du CHS a validé la vente du site de la Livettaz au profit de l'EPFL (Établissement Public Foncier Local de la Savoie) le 17 octobre dernier, suivie de la signature officielle le 20 octobre.

Le site de la Livettaz

► *Propriétaire des lieux, l'EPFL pourra porter ce tènement immobilier jusqu'au 16 octobre 2028. Le CHS devra désaffecter les bâtiments selon le planning suivant :*

- **Première phase**, libérée à la signature : partie nord-est du CHS.
- **Deuxième phase** au plus tard le 1er juillet 2027 : bâtiments Cerise, Duclos, Esquirol et Daquin (partie est et sud-est).
- **Troisième phase** au plus tard en novembre 2028 : le reste des bâtiments, la partie nord et ouest.



Où en est-on ?

Les élus travaillent d'ores et déjà sur les **grandes orientations et la constitution d'une équipe urbaine**, dont le rôle sera de définir le projet **en concertation avec les Bassinot(e)s**. L'équipe municipale veillera à ce qu'aucun choix définitif ne soit imposé sans avoir préalablement sollicité l'avis des habitants, en temps voulu, sur les sujets sur lesquels il est possible d'agir. Cet important travail collaboratif nécessitera la présence d'un assistant à maîtrise d'ouvrage (AMO), de bureaux d'études et de prestataires qualifiés. Ils seront chargés d'accomplir les diverses tâches et de gérer la temporalité de chaque action en fonction des réglementations administratives.



Les délais

Constitution et consultation de l'équipe urbaine, définition du PLUi (Plan Local d'Urbanisme Intercommunal) et étude des autorisations d'aménagement du territoire : les différentes phases, d'une durée comprise entre un an et un an et demi chacune, devront s'imbriquer avec le calendrier de libération des bâtiments.

Alain Thieffenat,
Maire de Bassens

“ Ce projet est une étape clé de l'évolution de la Commune. Il va modifier l'avenir et dessiner la Ville de demain, avec un vrai Centre-bourg. Son importance est capitale et il doit être mené main dans la main avec rigueur. Nous n'avons pas le droit à l'erreur. ”



Pôle scolaire :

le courrier du Maire

Le Maire de la Commune, Alain Thieffenat, a tenu à éclaircir la situation concernant la décision de la localisation du futur pôle scolaire.



“ Après un 1er travail réalisé par un comité de pilotage composé des directeurs d'écoles, de l'inspecteur de l'Education Nationale en charge de la circonscription, d'enseignants, de représentants de parents d'élèves et d'élus du conseil municipal,

Après différents avis recueillis auprès d'élus et d'habitants de la commune,

Après analyse des différentes études,

J'ai pris la décision que le site du futur pôle scolaire sera le terrain jouxtant l'Espace Colombe au Chef-lieu, déjà propriété de la Commune.

Ce site est celui qui recueille le plus d'avantages et le moins d'inconvénients. J'aurais aimé trouver un site qui fasse l'unanimité, mais cela n'est pas possible.

Ma décision est motivée autant par l'urgence de la situation scolaire, l'intérêt supérieur des enfants, que par une contrainte financière et des éléments à affiner.

En effet, s'il est indéniable que le nombre d'enfants scolarisés sur notre commune ne cesse d'augmenter, que les bâtiments de nos écoles sont vieillissants, notre capacité d'accueil a aussi atteint sa limite après la création de trois nouvelles classes lors des trois dernières rentrées scolaires.

Le rachat récent du site de la « Livettaz », comprenant du patrimoine protégé sous couvert de l'Architecte des Bâtiments de France, ne peut encore constituer une solution pour nos écoles.

Par ailleurs, les finances de la Commune, comme sa capacité d'emprunt et donc de remboursement, doivent nous conduire, dans un souci de bonne gestion financière des affaires de la collectivité, à envisager finalement de réaliser le projet du pôle scolaire en deux tranches.

La première tranche concernera les maternelles et la restauration scolaire permettant ainsi à tous les élèves d'avoir les équipements publics nécessaires à proximité.

La réalisation en deux temps de construction et de financement permettra de continuer à étudier différents scénarii en ce qui concerne l'école élémentaire.

Sachez que la question de circulation reste aussi dans les préoccupations de l'équipe municipale. D'ailleurs, cette question n'est pas liée au seul projet de groupe scolaire, mais aussi aux projets de logements qui s'imposent à nous. Une étude est en cours pour proposer des aménagements/améliorations et tiendra compte du développement de la Commune comme des circulations de transit provenant d'autres communes. Les conclusions devraient être rendues au deuxième semestre 2023, hiver 23-24.

Enfin, j'ai aussi entendu les inquiétudes concernant l'éloignement des futures écoles par rapport au quartier de la Martinière et je proposerai, lors de la réalisation de la 1ère tranche du groupe scolaire, une extension du service de la navette scolaire depuis le secteur de la Martinière jusqu'au Chef-lieu.

Le choix du regroupement des écoles maternelles et élémentaires et ou, du moins, le choix de leur proximité géographique, au-delà d'être préconisé par l'inspection académique, permettra :

D'être proche d'espaces publics nécessaires aux activités scolaires (terrain de football, gymnase, Espace Colombe)

Une meilleure continuité d'apprentissage pour la scolarité des élèves

Une perspective de projets de plus grande envergure communs aux deux écoles

Une mutualisation de moyens

De passer de 4 directeurs à 2, une augmentation des décharges de direction permettant une plus grande disponibilité des directeurs pour les parents

En cas d'absence d'un enseignant, un remplacement mutualisé plus aisé

Une mixité entre tous les quartiers de la Commune

Fort de cette décision, il faut maintenant que nous affinons le cahier des charges pour lancer au plus vite la consultation de la maîtrise d'œuvre. ”

Alain Thieffenat,

Maire de Bassens



La Nouvelle Plaine poursuit son développement

Les bâtiments se livrent à mesure que les travaux se terminent. C'est le cas de la résidence Tiss'âge, dont une visite officielle a eu lieu le 21 octobre dernier en présence de Monsieur le Maire.

Les ambitions du lieu

- Vivre ensemble la mixité sociale
- Prendre soin de ses voisins

Proposant **une approche originale et actuelle du logement social**, cette résidence intergénérationnelle utilise à bon escient les lois sur les logements sociaux, en créant sens et pérennité. Grâce à l'appui d'**Habitat & Humanisme**, la Commune sera en mesure d'effectuer un suivi budgétaire des opérations au fil des années.

► **Les nouveaux habitants emménagent progressivement depuis le second semestre 2022.**



Les solutions pour y parvenir

- Mise en place d'espaces communs : salle commune, cuisine partagée, terrasse, jardin avec potager partagé pour ceux qui le souhaitent.
- Animations et rencontres : des activités et temps conviviaux seront proposés au quotidien par un animateur, soutenus par les bénévoles d'Habitat & Humanisme et le tissu associatif territorial.

Galion : lancement des travaux



Selon le promoteur, le constructeur a été choisi, le bornage a été effectué et les travaux devraient débuter le 15 février 2023 pour une livraison prévue début 2024.



Une rentrée avec du nouveau dans les classes

476 enfants accueillis :

- 183 à la Plaine
- 293 au Chef-lieu



► *Pour s'inscrire en toute simplicité aux activités périscolaires et à la cantine : le portail famille est accessible en un clic depuis le haut de la page d'accueil du site de la mairie !*



Equipements numériques

En lien avec le plan de relance numérique initié par l'État début 2021, la Commune a répondu aux besoins des enseignants pour équiper les classes. PC portables, vidéoprojecteurs et tableaux blancs pour la projection, ordinateur de la directrice de l'école du Chef-lieu, ont été installés pendant les vacances de la Toussaint pour un coût d'environ 30 000 euros, dont une partie subventionnée par l'État.

En complément, la Mairie a procédé à l'achat de logiciels pédagogiques et bureautiques.

Nouvelle classe

Une grande section de maternelle a été aménagée au Chef-Lieu dans l'ancienne mairie.

En plus de l'ajout de luminaires, peintures, volets, rangements, d'un sanitaire et d'une ouverture de sécurité, **des travaux de rafraîchissement et d'entretien du mobilier ont été effectués comme dans toutes les autres salles de classe de la Commune.**





Démarrage des travaux de la route de la Ferme

Elle desservira la Ferme de Bressieux, la Mairie, la médiathèque et **les 154 logements du projet Arbor&Sens**. Les travaux démarrés le 24 octobre dureront jusqu'au **premier trimestre 2023**.

Sont prévues également, **50 places publiques de stationnement**, dont certaines équipées de borne de recharge pour véhicules électriques. Elles seront aménagées avec **un revêtement perméable et végétalisé** pour réguler l'infiltration des eaux pluviales.

Les containers semi-enterrés, situés à l'entrée de la Basine, ont été transférés rue de l'Église. **Six nouveaux containers, destinés aux nouveaux bâtiments, seront intégrés à la future voirie.**

► **Le chemin piéton reliant le clos de Bressieux à la Mairie est conservé.**





Coupures d'électricité cet hiver : tous concernés !

Mobilisons-nous pour faire des économies d'énergie, chaque geste compte !

La France pourrait dès janvier 2023 se retrouver en situation de tension.

Si la mobilisation est suffisante, le système électrique est soulagé et le risque de coupure est écarté.

En revanche, si la mobilisation est insuffisante, RTE peut être amené à demander aux distributeurs d'électricité à procéder à des coupures localisées et temporaires.

► *Retrouvez toutes les informations sur le site internet de la commune en lien avec la Préfecture de la Savoie.*



L'éclairage public à Bassens

Depuis 2019, la Commune procède à l'extinction de l'éclairage public sur diverses tranches horaires successives, de 23h30 à 5h30, puis, depuis la rentrée scolaire 2022, de 23h à 5h45, heure de redémarrage des bus du réseau Synchro.

Cette opération a été menée en parallèle avec l'équipement en éclairage à LED des lampadaires existants entre 2019 et 2021.

Quelques chiffres :

- 746 luminaires pour 24 km de voirie éclairée
- 608 luminaires anciens par des LED
- Puissance lumineuse passée de 154W à 25W
- Durée d'éclairage passée de 4170 h/an à 1790 h/an (-55 %)
- Gain annuel = environ 83 000 € par an sans compter le gain de maintenance lié aux LED dont la durée de vie est de 20 ans
- Retour sur investissement (achat LED) : 5 ans environ



Elections du nouveau Conseil Municipal des Jeunes

Après avoir préparé rigoureusement leurs campagnes avec l'aide de leurs enseignants, les jeunes candidats des classes de CM1 et CM2 de La Plaine et du Chef-Lieu se présentaient à leurs camarades lors des élections du 17 octobre dernier.



Félicitations aux nouveaux élus !

Emma et Kalya, deux anciennes élues très investies, viennent renforcer l'équipe, à titre honorifique, pour apporter de précieux conseils.

Après la remise des écharpes tricolores le jeudi 20 octobre dernier à la Ferme de Bressieux en présence de Monsieur Le Maire, d'une partie du conseil municipal et de leurs parents, les jeunes élus se sont mis au travail pour préparer la cérémonie commémorative du 11 novembre.

Résultat des élections :

- Lorena et Mathieu - CM1 La Plaine
- Méléna et Théodore - CM2 La Plaine
- Méva et Giulia - CM1 Le Chef-Lieu
- Asia et Mathis - CM2 Le Chef-Lieu

► *Des rencontres sont prévues chaque mois pour permettre aux nouveaux élus de réfléchir aux actions qu'ils souhaiteraient mettre en place tout au long de leur mandat.*



Intergénérationnel : les après-midis de Steph

Tous les jeudis après-midi de 14h à 17h – excepté en cas de séance cinéma, Stéphanie Decobecq, agente du Centre Communal d'Action Sociale, propose des animations variées pour toutes les générations.

Lancés dans le cadre d'un projet global sur la thématique de la cohésion intergénérationnelle en 2017, ces rendez-vous ont pour objectif de **favoriser l'expression et rompre l'isolement grâce à des moments d'échanges créatifs**. Maintenus au fil des années par l'équipe municipale, convaincue de leur importance, les après-midis de Steph continuent de mobiliser les Bassinot(e)s à la salle Sainte-Thérèse.

Ouverts à tous, les ateliers créatifs (tricot, crochet, couture, cosmétique, décoration, art floral, récup'...) réunissent aujourd'hui une dizaine de personnes par séance – sans compter les petits-enfants, qui viennent participer aux activités jeux pendant les vacances.

Le RDV des Cousettes

Propices aux échanges, au partage de connaissances et aux rencontres enrichissantes, les après-midis de Steph ont su séduire les **Cousettes**, groupe actif et soudé, qui se réunit dans la bonne humeur lors de ces instants privilégiés.

“ Nous sommes impatientes de retrouver Stéphanie le jeudi pour participer à de nombreuses activités. Nous apprécions beaucoup l'ambiance : conviviale, chaleureuse, et tout se passe toujours dans la gaîté ! ”

► **Appel au don : les fêtes approchent. Si vous avez des pinceaux, tissus, laine, ou autres décorations, n'hésitez pas à les apporter à Stéphanie pour qu'elle les utilise lors de ses prochains ateliers !**



Infos Mairie

Nouveaux agents

► Août 2022

Lauryn Berichon, ATSEM à l'école de la Plaine.

► Septembre 2022

Magali Poncet, ATSEM à l'école du Chef-lieu.

Elora Andrade, Murielle Angerand, Pascale Fontaine, Noémie Héritier, Nicole Hubert, Laura Richir, Vanessa Rizzo, Sonia Villet, agentes des services périscolaires.

► Octobre 2022

Florence Pattedoie, responsable adjointe des services périscolaires.

Evelyne Dupenloux et Audrey Varela-Cretey, agentes des services périscolaires.

► Novembre 2022

Stéphanie Beridot, agente du service multi-accueil Calinours.

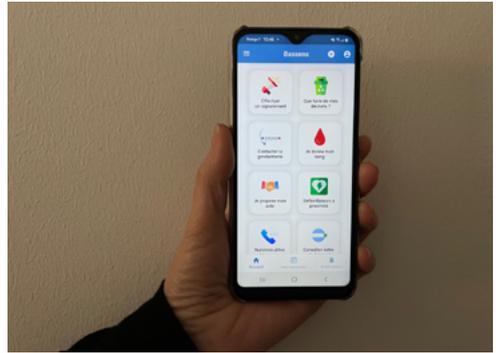
Amandine De Sousa, agente de Médiathèque.

Démarches en ligne

Mon app citoyen

Cette application 100 % gratuite vous permet de faire un signalement sur un sujet de voirie, d'éclairage, un bâtiment ou un stationnement, faire des suggestions, consulter l'annuaire des numéros utiles de la commune ou la liste des associations...

► *Disponible sur iOS ou android – Mon App Citoyen*



Plateforme administrative

La Mairie propose **une aide** pour les démarches administratives en ligne à **toutes personnes n'ayant pas internet**.

► *S'adresser à l'accueil de la Mairie.*

Incivilités

Déchets sauvages

Face à la multiplication des dépôts sauvages, toute personne identifiée grâce au système de vidéosurveillance encourt des peines suivant les infractions pouvant aller de 750 € à 3000€ en cas de récidive, ainsi qu'une confiscation du véhicule ayant servi au transport et dépôt illégal.

► *Des frais de 220 € seront appliqués en plus des amendes, conformément à la délibération en vigueur.*

Déplacements sur les Monts

Synchro propose désormais **deux nouveaux arrêts sur la ligne scolaire desservant les Monts** et un **service de covoiturage**.

► *Retrouvez toutes les infos sur les arrêts et les modalités sur : synchro.grandchambery.fr*

Extension des consignes de tri

Elle consiste à permettre aux habitants de mettre **tous les emballages dans le bac jaune de tri** et d'améliorer le recyclage des emballages en plastique qui n'étaient pas recyclés jusqu'alors : **films, pots et barquettes**, pour plus de simplicité.

► *Sur l'agglomération, les extensions de tri seront appliquées à partir du 1er janvier 2023.*

Séniors

Goûter de Noël

Pour les plus de 75 ans

► **Vendredi 16 décembre – 14h30 > 16h30**

Repas des aînés

Rendez-vous des plus de 65 ans à l'Espace Colombe le samedi 22 avril 2023.

► **Un courrier d'invitation sera adressé aux habitants concernés.**

Cinéma séniors

Une séance par mois le jeudi à 16h au cinéma de Challes-les-Eaux.

Inscription en Mairie le jeudi précédant la séance avant 11h maximum. Départ des bus place de l'Olivier et place de la Cité (sous réserve de changement) à 15h.

► **Prochaines séances : 15 décembre, 12 janvier, 2 février, 9 mars et 6 avril. Plus d'infos sur les dates à la rentrée auprès de la Mairie au 04 79 70 47 17.**

Colis de Noël (+ de 75 ans)

À la Ferme de Bressieux, comme chaque année, des colis de Noël seront distribués aux plus de 75 ans.

Remise à domicile pour les personnes ne pouvant se déplacer.

► **Du lundi 12 au vendredi 16 décembre, de 9h à 12h et de 14h à 17h. Un goûter sera proposé le vendredi 16 décembre dans l'après-midi.**



Atelier équilibre

Tous les lundis (hors vacances scolaires) à l'espace Colombe de 14h30 à 16h30.

Différents cycles sur l'entretien musculaire la souplesse, à partir d'activités dansées, de coordination, de motricité, de mémoire, de réflexion et de jeux collectifs.

Bonne ambiance et convivialité assurées.

► **Infos et réservation : 04 79 62 98 60**



Atelier équilibre aux Séniories

Chaque vendredi de 14h à 16h un autre atelier équilibre, animé par le club Activ'Athlon, a lieu à la résidence Les Séniories.

Cet atelier, réservé en priorité aux résidents, est également ouvert aux habitants de Bassens.

► **Infos et réservation : Les Séniories 99 Rue Arthur Haulotte - 04 79 62 98 60**

Médiathèque

La Médiathèque sera fermée du samedi 24 décembre au mardi 3 janvier inclus.

Réouverture au public le mercredi 4 janvier.

► **Toutes les infos sur : mediatheques.bassens-savoie.fr**

Accès aux documents de la Bibliothèque des Loisirs

Le catalogue de la Bibliothèque des Loisirs du CHS de la Savoie est de nouveau accessible.

Récupération possible des documents auprès de la Médiathèque municipale aux horaires d'ouverture.



Groupe d'élus de la minorité

Lors du conseil municipal en date du 8 novembre dernier, le maire a annoncé le choix du site qu'il avait retenu pour le futur pôle scolaire. Nous n'avons pas du tout été associés aux discussions concernant cette décision, qui du reste a fait débat au sein du groupe majoritaire. Nous avons exprimé notre désaccord et tenons à préciser notre position.

Ce choix impactera toute la population au niveau des flux de circulation, car même si le projet serait réalisé en deux étapes, à savoir une première tranche avec une école maternelle et un lieu de restauration scolaire pour tous les enfants de la Commune, le fait de concentrer au Chef-lieu toutes les classes ne nous semble pas pertinent à l'heure où on veut privilégier les mobilités douces (la décision est prise du reste avant le résultat de l'étude conduite par Grand Chambéry concernant la circulation sur la commune).

Pourquoi dans les différents scénarios étudiés, la possibilité de rénover et de développer le site de la plaine n'a pas été envisagé ? C'est une perspective que notre équipe aurait retenue.

En ce qui concerne le bien être des enfants, on peut s'interroger sur le bien fondé d'imaginer un groupe scolaire qui regrouperait 24 classes pour environ 600 enfants à termes (à ce jour aucun établissement de cette taille n'existe en Savoie). Il sera difficile en effet d'imaginer pour la deuxième tranche de travaux un site autre que le Chef-lieu pour les classes élémentaires une fois que toutes les maternelles et la restauration seront regroupés sur ce lieu.

A ce jour, le montage financier et le calendrier ne sont pas encore établis pour ce projet important qui impactera l'avenir et le développement de notre commune.

Le site de la Livettaz (CHS) a été acheté par la commune pour un montant de 19,6 millions d'Euros via l'établissement public foncier local (EPFL) qui assure le portage financier selon un échéancier de remboursement jusqu'en 2028. Nous sommes associés au comité de pilotage qui travaille sur l'avenir de ce site. Nous ne manquerons pas de vous faire part de nos positions.

A l'approche de cette fin d'année, nous vous souhaitons de joyeuses fêtes et nous vous présentons nos meilleurs vœux pour 2023.

Nous vous rappelons qu'à l'issue de chaque conseil municipal nous précisons nos positions sur notre page Facebook <https://facebook.com/GroupeMinoritaireDuConseilMunicipal/>

Contact par mail à l'adresse avecvouspourbassens@gmail.com

*Les élus « Avec vous pour Bassens » **Jean-Pierre BUET, Rose-Marie CECCON, Jean-Louis MARCELLIN, Béatrice PAUL, Lynda REBAHI, Christine RIGOLETTI.***

Groupe d'élus de la majorité

La cérémonie du 11 novembre a constitué un moment fort de la vie communale. Même s'il ne subsiste plus de combattants de la Grande Guerre 14/18, ceux qui ont pris la relève, et notamment les combattants d'Afrique du nord veillent à maintenir ce devoir de mémoire indispensable pour que personne n'oublie.

Cette année encore, le Conseil Municipal des Jeunes était présent pour donner une note intergénérationnelle à cette cérémonie. Merci à ces jeunes et à ceux qui les guident dans leurs premiers pas de citoyens.

Lors de la remise de leurs écharpes de jeunes conseillers municipaux, en présence de leurs parents et des élus, le maire leur a rappelé que les grandes transformations de la commune que nous engageons, les concernent tout particulièrement ; c'est le cas de la préservation du parc du CHS, lieu emblématique.

C'est grâce à notre équipe majoritaire que nous avons pu être intégrés à la réflexion sur le projet de la LIVETTAZ.

Nous avons donc pris à note compte le travail de création de ce futur secteur de la LIVETTAZ, pour en faire un lieu où chacun puisse retrouver l'histoire de la commune, conjugée à un futur innovant.

Cette volonté d'engager notre commune dans cet ambitieux projet est une chance unique de construire l'avenir de la commune pour des décennies. Cela oblige les élus à un devoir d'excellence.

Les élus de la majorité vous souhaitent une très belle fin d'année et de bonnes fêtes de Noël.

Pour la majorité municipale : Catherine ANXIONNAZ, Patricia BACON, Dominique BELLANGER, Jean CALLÉ, Sophie CHANTEAU, Quentin CLERC, Franck DAIM, Marie-Françoise FOURNIER, Kévin FRANZON, Pierre GAJA, Martine GOUBET-ETELLIN, Marc KARAOGLANIAN, Martine LAMBERT, Marie-Charlotte MAINGUY, Anne MANIPOUD, Charles-René NANTOIS, Peppina PIENNE, Alain PORTIER, Sabine POUCHELLE, Alain THIEFFENAT, Richard VOUAUX.



Décembre

Du 15 décembre au 13 janvier
EXPOSITION musiques populaires de Savoie : En avant la musique !
Ferme de Bressieux
Entrée libre :
• du mardi au vendredi
13h30 > 17h30

Samedi 17 décembre / 19h
CONCERT de Noël de Bassens "Noëls de Bessans et des Alpes" par Noe Novel
Eglise Sainte-Thérèse
Entrée libre. Réservation en ligne conseillée. Participation libre sur place.

Mercredi 21 déc. / 9h30 > 11h30
Atelier créatif
Médiathèque
Réalisation d'une carte de vœux.
De 3 à 5 ans.
Animation gratuite sur inscription :
04 79 85 67 19

Janvier

Lundi 9 janvier / 18h30
Voeux du Maire
Espace Colombe
Pensez aux modes doux et au coïtorage. Parking Sadier.

Samedi 14 janvier / 20h
CONCERT In concerto - Vague
Ferme de Bressieux

Samedi 21 janvier / 20h30
CONCERT de la nouvelle année
Ferme de Bressieux

Février - Mars

Mardi 21 février / 19h30
Conférence "Les soirées du mardi"
L'aventure Galletti
Ferme de Bressieux

Du 28/02 au 08/03
EXPOSITION Jasmine Depikolozvane
Ferme de Bressieux

Dimanche 26 février
Repas choucroute
Espace Colombe

Vendredi 3 mars / 16h30 > 19h30
Collecte de sang
Espace Colombe

Samedi 18 mars
LOTO
Espace Colombe

Vendredi 24 et samedi 25 mars
Bourse aux vélos
Espace Colombe

Samedi 25 mars
Village santé / 9h > 12h

Carnaval des écoles
Espace Colombe

Du 25 mars au 2 avril
EXPOSITION 15^e rencontres photographiques argentiques
Ferme de Bressieux

Avril - Mai - Juin

Dimanche 2 avril / 14h30
Thé dansant
Espace Colombe

Samedi 15 avril
Chasse aux oeufs
Terrain Sadier

Du 24 avril au 14 mai
EXPOSITION Escalpe polaire
Ferme de Bressieux

Lundi 8 mai / 9h45
Cérémonie commémorative
Place du souvenir

Vendredi 12 mai / 19h
CONCERT de l'orchestre junior
Espace Colombe

Vendredi 9 juin / 16h30 > 19h30
Collecte de sang
Espace Colombe

Tout au long du semestre à la Médiathèque

Les jeudis
19/01, 23/02, 16/03, 11/05, 15/06 - 16h30 > 18h
Vacances scolaires
09/02, 20/04 - 16h > 18h
Jeux de société

Les mercredis
11/01, 08/02, 08/03, 12/04, 10/05 - 16h30-17h30
Lecture P'tites Z'oreilles
Parents-enfants 0-3 ans

Infos paroisses

Paroisse Croix du Nivolet
04 79 85 80 32
paroisse-croixdunivolet.org

Paroisse Sainte Trinité
04 79 85 70 41
Maison paroissiale
chambery-trinite.paroisse73.fr



Retrouvez
le détail des manifestations
sur le site de la mairie
bassens-savoie.fr